

été mis au jour par suite d'interpellations récentes faites au Sénat. C'est un extrait d'une lettre adressée, en octobre dernier, par M. Laurier à Son Eminence le cardinal Rampolla, Secrétaire d'Etat de la cour romaine :

" Ottawa, 30 octobre 1897.

" *Eminence.*—Je vous ai exposé, au mois d'août dernier, lorsque Votre Eminence m'a fait l'honneur de m'accorder une audience, les heureux résultats que la mission de Monseigneur Merry del Val avait accomplis parmi les catholiques du Canada, et l'impression profonde que ses hautes vertus chrétiennes et ses talents d'homme d'Etat—je dis homme d'Etat, et l'expression n'est pas trop forte—avaient créée dans toutes les classes de notre population.

" Etant de retour dans mon pays depuis maintenant plusieurs mois, je viens exposer à Votre Eminence que, si ces heureux résultats doivent rester permanents et efficaces, il est désirable, sinon nécessaire, que la mission de Monseigneur Merry del Val soit renouvelée, ou plutôt continuée et qu'il soit présent au milieu de nous pendant un temps plus ou moins prolongé comme le représentant accrédité du Saint-Siège.

" J'ai constaté depuis mon retour qu'il se fait, dans une certaine classe de catholiques, une agitation sourde contre l'œuvre accomplie par Monseigneur Merry del Val, œuvre d'apaisement, de concorde et d'union.

" La même raison d'Etat qui a inspiré Sa Sainteté dans les affaires de France et qui lui a fait prescrire aux catholiques de ce pays le devoir d'abandonner les vieilles luttes du passé et d'accepter l'état de choses convenu, a tout autant de force au Canada qu'en France.

" Telle est l'opinion d'un grand nombre de catholiques parmi nous. J'admets que ce n'est pas l'opinion unanime ; cette divergence même d'opinion n'en rend que plus nécessaire parmi nous la présence d'un homme à la fois ferme et conciliant comme Monseigneur Merry del Val, et qui, surtout, comprendrait tout ce qu'il y a de danger à exaspérer des hommes sincères, vaincus et qui veulent être fidèles à leurs devoirs de catholiques, tout en restant fidèles à ce qu'ils croient être leurs devoirs de citoyens.

" Je me permets de demander à Votre Eminence de vouloir bien mettre ces considérations devant Sa Sainteté, tout en l'assurant en même temps de mon profond respect et de mon attachement filial.

" Acceptez, Eminence, l'expression de la haute considération avec laquelle je demeure, etc., etc."

On jugera mieux, à la lecture de cette pièce, des sentiments qui animaient le chef du parti libéral dans cette démarche auprès des autorités romaines et des perfides menées contre lesquelles celles-ci ont dû se garer. Il est vrai que le gouvernement n'a pas cru devoir admettre l'authenticité de cette pièce. Il avait pour s'en défendre une raison politique qu'on devine aisément. Mais